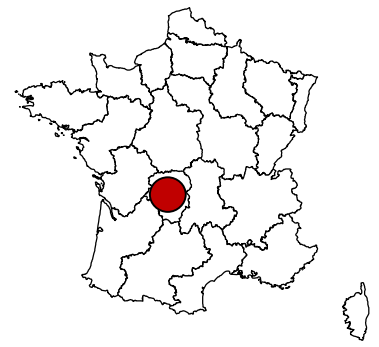




[www.agenda21france.org](http://www.agenda21france.org)



## Région Limousin 725 300 habitants

Actualisation : novembre 2008

### Introduction :

Le Conseil Régional Limousin s'est engagé en 2005 dans une démarche d'Agenda 21. Cette démarche repose sur une large mobilisation des acteurs internes et externes.

Le plan d'actions sur le fonctionnement interne de la collectivité a été approuvé en mars 2007. Le plan d'actions sur les politiques régionales, en cours d'élaboration, repose sur la stratégie définie dans le Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable (SRADDT) soumis à consultation depuis octobre 2008. Le programme Agenda 21 sur les politiques devrait être présenté au Conseil Régional en mars prochain.

### Contact:

Claire-Lise NOGUERA (Chargée de mission Agenda 21)

### Télécharger le plan d'actions :

- **Intitulés des 86 mesures de l'Agenda 21 interne** (le détail des actions n'est pas transmis, ce document est interne à la collectivité)

- **Projet de charte du SRADDT de la Région Limousin** (stratégie commune SRADDT et A21 ; le document de l'A21, à venir, reprendra cette stratégie).

**Lancement de l'Agenda 21 (année de la délibération) : 2005**

**Adoption du 1<sup>er</sup> plan d'actions Agenda 21 interne : 2006**

**Adoption du 1<sup>er</sup> plan d'action Agenda 21 sur les politiques régionales : à venir (prévu pour mars 2009)**

## Organisation et conduite de la politique territoriale de développement durable

### Le portage politique du projet

L'Agenda 21 est porté directement par le Président, et est suivi plus particulièrement par le vice Président Environnement, Développement Durable et Santé. Aux étapes clés de l'élaboration de l'Agenda 21, les choix sont validés avec le Président et/ou en réunion de bureau du Conseil Régional ou encore en séance plénière du Conseil Régional. Ces prises de décision assurent une bonne appropriation par les élus de la démarche.

### L'organisation de l'administration

L'Agenda 21 de la Région repose sur l'organisation suivante :

- Une chargée de mission au sein de la délégation Etudes, Prospective et Evaluation, délégation rattachée directement à la Direction Générale des Services et dans laquelle se trouvent également les personnes responsables du SRADDT.
- un groupe de travail Agenda 21, présidé par M. Jean-Bernard DAMIENS, VP Environnement, Développement Durable et Santé ou sont présents 4 autres élus de la majorité et des représentants des différents services de la collectivité (X membres).

### La formation et la mobilisation des équipes

En termes de sensibilisation – information et formation, les actions réalisées suivantes peuvent être citées :

- 3 séries de séances d'information ouvertes aux élus et services (en 2005, 2006 et 2007)
- 2 sessions pour les 2 niveaux de formations sur la Haute Qualité Environnementale, ouvertes aux services
- 1 journée de formation adressée aux référents Agenda 21 sur le « Fonctionnement interne durable et responsable d'une collectivité »
- Diffusion de 2 films en salle d'Assemblée sur les enjeux du changement climatique : « Une vérité qui dérange », film d'Al Gore le 9 octobre 2007 ; « La 11<sup>ième</sup> heure », film de Leonardo DiCaprio le 25 janvier 2008. Plus d'une centaine de personnes était présente par projection.
- Depuis 2007, envoi de fiches thématiques et de messages électroniques sur des gestes simples et astuces liés à l'actualité de la collectivité (sur l'eau, la gestion des déchets, les clauses d'insertion sociale dans les marchés..).

De plus, l'information et la sensibilisation des élus et services se fait au quotidien par l'intermédiaire de la chargée de mission.

Des référents Agendas 21 sont mis en place au sein de chaque service, ils sont de réels relais de la démarche Agenda 21 dans leur service.

Agenda 21 interne : Le premier programme d'actions réalisé dans le cadre de la démarche Agenda 21 concerne le fonctionnement interne de la collectivité. L'élaboration se voulant exemplaire, le programme repose sur les 3 piliers du développement durable (ressources humaines et communication interne ; impact environnemental de la collectivité ; qualité du service public et communication extérieure). Les objectifs et les actions ont été définis de manière partenariale (questionnaire ouvert adressé à tous les agents, entretien avec des élus et 3 groupes de travail thématiques). Le programme d'action regroupe 86 mesures à réaliser entre 2007 et 2009.

#### La formation et la mobilisation des partenaires

La mobilisation des partenaires correspond à celle qui a été mise en place pour réaliser la **charte du SRADDT** (charte du SRADDT et stratégie pour l'Agenda 21 sont identiques), c'est-à-dire :

- un comité stratégique qui comprend 140 partenaires institutionnels (représentants des activités économiques et sociales, associations...) et territoriaux. Il est réuni à chaque étape décisive du SRADDT (lancement, réaction au diagnostic et aux scénarios, remarques sur le contenu de la charte et préparation de l'après SRADDT). Sa contribution est collective lors de ces réunions, et individuelle par la participation de ses membres à des groupes de travail et par des apports écrits.
- des groupes de travail (lors de la phase prospective, cinq groupes de travail thématiques ; lors de la phase stratégique, trois groupes de travail ont travaillé sur les propositions d'architecture de charte et de chantiers ou d'action)
- des actions auprès des citoyens :
  - o 16 rencontres sur le territoire (ouvertes à tous et en direction principale des élus du territoire) qui ont mobilisé près de deux milliers de personnes ; 6 conférences prospectives correspondant aux 6 thèmes des groupes de travail.
  - o Blog du SRADDT ([www.cr-limousin.fr/2027/](http://www.cr-limousin.fr/2027/)) qui regroupe sur un même site des documents et articles prospectifs, les contributions et avis et documents du SRADDT.
  - o Appel à projets artistiques adressé à tous les Limousins pour faire part de leurs rêves, craintes et visions de la région dans 20 ans.
  - o Conférence de citoyens sur le changement climatique (panel d'une vingtaine de citoyens ayant formulé un avis après des séances de formation - juin 2007)

Par ailleurs, la Région anime un réseau regroupant les personnes responsables de l'élaboration des Agendas 21 des principales collectivités limousines (Réseau agendas 21 en Limousin).

#### L'élaboration du dispositif d'évaluation

Le dispositif de suivi et d'évaluation est en cours de réalisation : il est conçu pour suivre et évaluer en continu la charte du SRADDT d'une part (indicateurs d'état) et les 30 actions de l'Agenda 21 sur les politiques régionales d'autre part (indicateurs de suivi). L'objectif est d'aboutir à 30-50 indicateurs d'état.

La définition des indicateurs s'appuie notamment sur les données utilisées dans le diagnostic du SRADDT et les travaux en cours au niveau de l'ARF et du Meeddat.

Ce dispositif associera les producteurs de données régionaux notamment ceux travaillant déjà avec la collectivité dans le cadre du Système d'Information Géographique (SIG) de la Région.

Les données recueillies seront diffusées sur le Blog « Limousin : Générations 2027 ».

A noter, pour l'Agenda 21 sur le fonctionnement interne, une évaluation à mi-parcours (mars 2008) a permis de faire le point sur les actions réalisées ou en cours de réalisation, de juger des premiers résultats et de redéfinir les priorités pour l'année 2008.

## ***Vision stratégique***

---

### La définition des axes stratégiques

L'agenda 21 de la Région Limousin présente une particularité : il est, pour le Conseil Régional, le programme opérationnel du SRADDT (Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire). Ainsi, comme précisé au point précédent, le diagnostic participatif et prospectif du Limousin et l'élaboration d'une stratégie (orientations à 10 ans) sont communs au SRADDT et à l'Agenda 21. La stratégie de l'Agenda 21 s'appuie donc sur la charte du SRADDT et repose sur les 3 défis suivants :

#### **Amplifier le regain démographique - 18 actions pour l'Agenda 21 n°1**

⇒ Accueillir davantage et s'en donner les moyens en conservant un territoire attractif, solidaire, où la qualité de vie, la grande qualité environnementale et le dynamisme d'une économie qui investit sur le capital humain sont facteurs d'attractivité.

#### **Affronter le défi énergétique et climatique dans le respect des engagements de réduction de GES (Gaz à Effet de Serre) dans l'optique du Facteur 4 – 7 actions pour l'Agenda 21 n°1**

⇒ Le défi de l'énergie et du réchauffement climatique est un défi planétaire que le Limousin ne peut ignorer. Au-delà de notre contribution à la nécessaire réduction des gaz à effet de serre, réduire notre dépendance aux énergies fossiles et s'adapter au changement climatique ne peut que contribuer au « mieux vivre » de chacun et conforter l'image d'excellence environnementale de la région.

#### **Affirmer un Limousin ouvert, connu et reconnu, l'inscrire dans la mondialisation - 5 actions pour l'Agenda 21 n°1**

⇒ S'inscrire résolument dans la société globalisée et en être acteur, essayer d'en tirer profit plutôt que la subir, accueillir la grande vitesse, s'ouvrir et intégrer les réseaux européens, jouer des échanges de bonnes pratiques, sont des pistes pour tourner la page de la résignation.

### L'élaboration du plan d'actions

En cours d'élaboration, le programme d'actions devrait proposer une trentaine d'actions (nouvelles actions ou évolutions des politiques existantes pour une meilleure prise en compte du développement durable). Chacune de ces actions fera l'objet d'une fiche action précisant le statut de l'action, le contexte, les lignes directrices de l'action, les objectifs chiffrés / engagements de la Région, et des éléments pour sa mise en œuvre (services et élus de la collectivité concernés, calendrier, aspect financier, partenaires). Enfin, les indicateurs de suivi de l'action et des indicateurs d'état seront mentionnés pour chaque action.

En plus de cette trentaine d'action, le document de l'Agenda 21 présentera sommairement une cinquantaine de politiques, déjà mises en œuvre par la collectivité, et identifiées comme exemplaires en termes de développement durable.

### La mobilisation des partenaires techniques et financiers

Pour chacune des actions les partenaires techniques et financiers sont identifiés. Selon les actions, les relations avec les partenaires techniques et financiers sont déjà plus ou moins avancées.

## Les actions réalisées

---

Les éléments de cette partie seront renseignés au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2009 (adoption du programme en mars 2009).

Axes retenus	Actions engagées	Résultats chiffrés
<b>L'éco-responsabilité de l'administration</b>	Prise en compte des opportunités du nouveau code des marchés publics	
	Signature d'une charte des achats durables	
	Elaboration d'une stratégie globale d'éco-responsabilité en interne	
	Mise en place d'un plan de déplacement de l'administration	
	<b>etc ...</b>	
<b>La lutte contre le changement climatique</b>	Maîtrise des consommations et développement des énergies renouvelables	
	Développement des transports non-polluants	
	Réduction des déchets à la source et renforcement du tri-sélectif	
	Construction de quartiers durables	
	Elaboration d'un plan Climat	
	<b>etc ...</b>	
<b>La préservation de la biodiversité et des ressources naturelles</b>	Définition de zones de protection	
	Réduction des phytosanitaires	
	Protection des ressources naturelles	
	<b>etc ...</b>	
<b>La lutte contre les exclusions et les discriminations</b>	Lutte contre l'habitat insalubre	
	Création d'épiceries sociales et solidaires	
	Accessibilité des personnes à mobilité réduite	
	Création de dispositifs d'insertion	
	<b>etc ...</b>	
<b>Le soutien à l'économie sociale et environnementale</b>	Soutien à la RSE des entreprises	
	Eco-conditionnalité des aides	
	Soutien à l'agriculture biologique	
	Promotion du tourisme durable	
	Accompagnement des PME-PMI	

	<b>etc ...</b>	
<b>Coopération internationale</b>	Signature des objectifs du millénaire	
	Renforcement de l'autonomie des communes	
	Mise en place de jumelages d'Agenda 21	
	Soutien au projet de coopération internationale	
	Soutien au Commerce équitable	
	<b>etc ...</b>	